

Centre de référence et de confiance

Dans un monde territorial qui bouge

Garant d'expertise



LE MAG DU CDG 74

Magazine d'information du Centre de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie

N°15

DOSSIER — P. 5 Open R.H.

SOMMAIRE

P.4 - Nouveau
service coaching

P.8 - Le CPF

P.9 - Semaine pour
l'emploi des
personnes
handicapées

P. 13 - Elections
professionnelles
2018



Carrières

Handicap

Statut

Emploi

Prévention



Mesdames, Messieurs et Cher(e)s Collègues,

L'été se termine et l'actualité des collectivités, avec la rentrée, nous conduit à évoquer des sujets d'importance en matière de RH.

Depuis plusieurs mois, le CDG 74 s'est engagé dans la réflexion de la fonction RH « d'aujourd'hui à demain » en créant un club avec plusieurs acteurs du territoire : le Club Open RH.

Il y a peu les services financiers ont évolués d'une compétence comptable à une compétence de prospective financière. De la même façon les collectivités doivent réfléchir à une évolution de la fonction RH qui est reconnue pour son savoir-faire en matière de paye/carrières, vers une prospective de l'emploi et des métiers. Le Club Open RH a fait un diagnostic des pratiques territoriales de la Haute-Savoie et propose des outils très concrets aux collectivités. N'hésitez pas à vous renseigner.

Autre projet d'importance : l'accompagnement individuel des agents. Une forte demande en la matière nous a conduit à mettre en place un nouveau service : le coaching. Cette prestation est menée par un coach certifié et aidera, sans doute, agents et collectivités à trouver les équilibres nécessaires à l'épanouissement des hommes et des femmes qui composent les organisations de travail.

La rentrée, c'est aussi le rendez-vous de la Conférence Régionale de l'Emploi, avec une présentation du panorama de l'emploi sur la région AURA. La Haute-Savoie compte 1 9 603 agents territoriaux avec un taux de féminisation élevé (62,5 % pour 60 % en AURA).

Une étude complète est à votre disposition visant à mieux connaître l'emploi public de votre département.

Je vous laisse découvrir tous les autres dossiers abordés dans ce numéro et vous souhaite une bonne lecture.

Antoine de Menthon, Président du CDG 74

Sommaire

Actualités

- Date limite d'envoi des dossiers médailles p.3
- Application du RIFSEEP aux adjoints techniques et agents de maîtrise p.3
- Réorganisation p.3
- Du mouvement au CDG 74 ! p.3

Focus

- Nouveau service de coaching p.4

Dossier Spécial

- Open RH p.5

Emploi

- Panorama de l'emploi territorial p.7
- Le CDG 74 participera à la CRE le 09 octobre 2017 p.7

Ressources Humaines

- Le compte personnel de formation p.8

Handicap

- Anney court pour Handisport p.8
- Semaine pour l'emploi des personnes handicapées p.9

Santé & prévention

- La prévention des accidents de parcours p.10
- Lanceurs d'alerte p.10
- Rencontres départementales de la santé au travail p.11
- Journée sans tabac p.11

Actualité statutaire

- Prochaines rencontres statutaires p.12
- Temps d'info retraite p.12
- Focus sur les missions du juriste statutaire p.13
- Elections professionnelles 2018 et renouvellement des instances consultatives p.13

Espace collectivités

- Ville d'Annemasse : adhésion au Socle Commun p.14

Calendrier & Infos

- Manifestations et autres réunions du CDG74 p.15



Actualités



DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS MÉDAILLES



Pour la promotion du 1er janvier 2018 : envoi **avant le 15 octobre 2017**.

Pour la promotion du 14 juillet 2018 : envoi **avant le 30 avril 2018**.

Les dossiers reçus après la date butoire seront pris en compte au titre de la prochaine promotion !

APPLICATION DU RIFSEEP AUX ADJOINTS TECHNIQUES ET AGENTS DE MAÎTRISE

Un arrêté du 16 juin 2017, paru au JO du 12 août 2017, est venu compléter l'annexe de l'arrêté du 28 avril 2015. Cette parution confirme que les cadres d'emplois des adjoints techniques et agents de maîtrise sont bien concernés par le RIFSEEP à compter du 1er janvier 2017. Cependant, les arrêtés pour autres cadres d'emploi de la filière technique sont toujours en attente de parution.

RÉORGANISATION



Après 4 années passée en tant que Directrice Générale Adjointe, **Valérie BOUVIER a pris la direction** du Centre de Gestion le 1er juillet, à la suite de Louis-Jean VILLARD qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Désormais à la tête de l'établissement, Valérie BOUVIER reste dans la dynamique d'impulser des projets pour faire constamment évoluer le Centre de Gestion, afin qu'il ait pleinement sa place de partenaire de tiers de confiance pour les collectivités de Haute-Savoie et plus largement dans la région AURA.

Caroline BANNERY, quant à elle, prend la **Direction du pôle Carrières et Retraites** suite au départ d'Hélène MEYNET.



Nous leur souhaitons un plein épanouissement sur leurs nouveaux postes !

DU MOUVEMENT AU CDG 74 !

Le Dr **Olivier BARAULT**,



le Dr **Geneviève GRAVIL BAILLON**,



et le Dr **Bérandère BIROLINI**



Sont venus renforcer le service médecine préventive du pôle Santé au travail début septembre.

Théo BELMONT a rejoint, le CDG 74, le 28 septembre sur le poste de juriste statutaire au Pôle Carrières et expertise Juridique. Vous trouverez plus d'informations sur ses missions page 13.

Mme **Loreleï MANANT**, apprentie en licence professionnelle, a intégré le pôle Carrières et expertise juridique à la fin du mois de septembre pour une année.



Enfin, Julian PINGET a pris la succession de Salma BOUSSEDRÀ (aujourd'hui gestionnaire paie) sur le poste d'agent comptable.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Depuis le 31 août, **Margot HOFSTETTER** a pris la succession de Solène BOYRIES sur le poste de chargée de communication, à mi-temps.

Vous la trouverez également toujours sur le poste de chargée de mission (conseil en organisation et ateliers mobilité).



Solène BOYRIES a quitté le CDG 74 pour reprendre ses études dans le domaine des Ressources Humaines.

Nous lui souhaitons une très bonne continuation et la remercions vivement pour son travail et sa bonne humeur !



Focus

Nouveau service de coaching

Le Centre de Gestion de la Haute-Savoie va mettre en place un service de coaching dès l'automne 2017.

La création de cette prestation émane d'un besoin latent exprimé par les collectivités et les agents, et que nous avons vérifiée lors de :

- L'étude sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences menée par le CDG 74 en 2013-2014,
- A l'issue des ateliers mobilité : certains agents ont fait part de leur besoin d'accompagnement,

Enfin, depuis la mise en œuvre des diagnostics organisationnels (fin 2014), les collectivités ont aussi mis en évidence un besoin d'accompagnement individualisé.

Jusqu'alors, aucun service ne répondait à ces diverses demandes, c'est pourquoi la Direction du CDG 74 a pris la décision de proposer aux élus ce service et a été accueilli favorablement par les membres du Comité d'Administration.

Mais concrètement, qu'est-ce que le coaching ?

Le coaching est un **accompagnement individuel** permettant à une personne de découvrir, mobiliser ou d'acquérir des ressources pour **résoudre une problématique et/ou mener à bien un projet** en produisant **ses propres solutions**.

Le coaching est basé sur un travail de questionnement, permettant au coaché de mieux se connaître, de mieux comprendre les autres, de mobiliser pleinement son potentiel et ses ressources, pour surmonter par lui-même ses difficultés ou réaliser des projets.

Quand peut-on faire appel à un coach ?

Il est possible de faire appel à ce service dans différentes situations, en voici quelques exemples :

- ◆ Clarifier des objectifs professionnels et personnels,
- ◆ Se remettre en question et évoluer,
- ◆ Travailler sur la confiance en soi,
- ◆ Résoudre une situation problématique, prendre du recul.
- ◆ Gérer son stress, sa motivation, ses priorités,
- ◆ Améliorer son efficacité ou celle de son équipe.



Cette prestation de coaching est réalisée par un coach certifié par l'Institut WAKAN - école de coaching accréditée par l'ICF Suisse, et en cours de formation en PNL (Programmation Neuro Linguistique).

Vous trouverez la plaquette de présentation du service sur notre site internet !

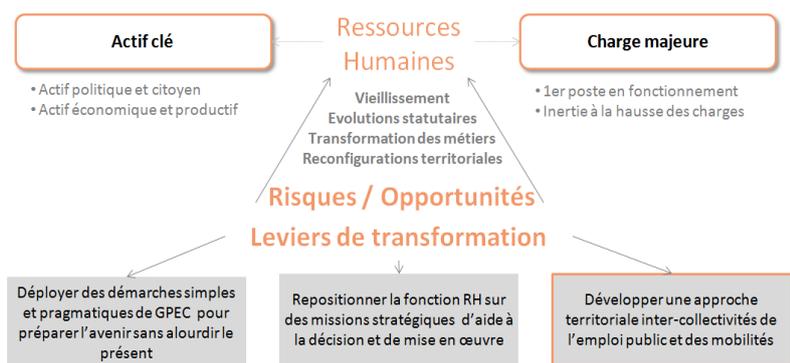


OPEN R.H.

La fonction RH d'aujourd'hui à demain

PRÉAMBULE :

Au regard des bouleversements de l'organisation territoriale, quelques cadres des collectivités ont souhaité engager une réflexion sur la fonction RH. Ainsi, le club Open RH mobilise différents acteurs du territoire pour construire et affirmer une vision renouvelable de la fonction RH et expérimenter de nouveaux outils et pratiques de gestion.



La fonction RH est une compétence clé mais actuellement traversée par des tendances lourdes. Ainsi, les pratiques RH sont en train de se redessiner et leur rôle se réaffirme.

LA FONCTION RH AUJOURD'HUI :

Actuellement, la fonction RH est surtout connue pour 2 compétences paie/carrières. En revanche, les activités tournées vers l'accompagnement, la formation, la gestion de la mobilité, la GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences) et le dialogue social ne sont que peu représentées. Les agents en charge des RH ne bénéficiant pas ou peu de formation sur ces points, ils n'investissent pas sur ces champs.

Notons que la politique RH est largement influencée par la taille de la collectivité et le volume d'activité à traiter.

LA FONCTION RH DEMAIN :

La mise en perspective départementale fait état d'une légère augmentation de la pyramide des âges (toutes catégories confondues), les deux tranches majoritaires étant représentées par les 46-50 ans puis les 51-55 ans. Les femmes sont toujours majoritaires.

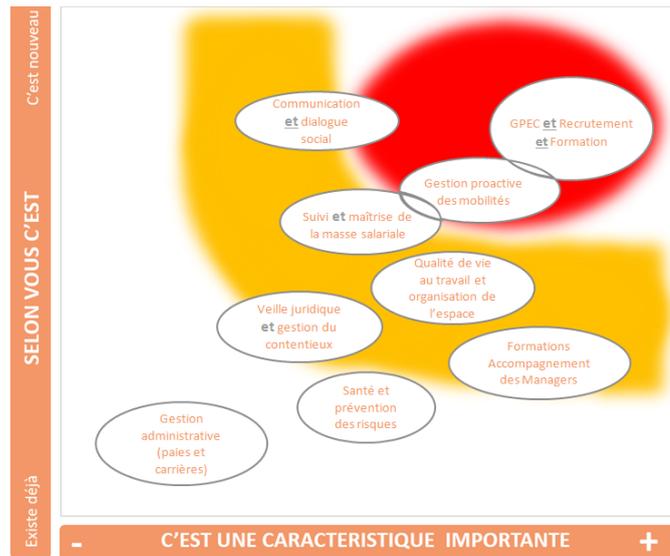
Les communes représentent 70% des employeurs, suivies par les communautés de communes et les CCAS. Les syndicats (qui ont tendance à disparaître) ne sont quasiment plus représentés. C'est d'ailleurs dans ces derniers établissements que l'on retrouve une moyenne d'âge élevée (environ 55 ans), alors qu'en commune celle-ci avoisine 45 ans.



IMAGINONS LA FONCTION RESSOURCES DE 2020...

Celle-ci est basée sur une **alliance** et part du principe que l'un ne peut fonctionner sans l'autre : il s'agirait par exemple du développement de la GPEC **et** de la formation, ou encore de la communication **et** du dialogue social.

Il s'agit d'enrichir l'existant.



Pour y parvenir, plusieurs compétences sont à développer :

- ◆ L'approche quantitative,
- ◆ La gestion de projet,
- ◆ Le management,
- ◆ La qualité de vie au travail,
- ◆ Le numérique,
- ◆ La gestion des talents.

Cette démarche peut être encouragée par le développement de pratiques inter-structures, la mise en place d'une GPEC départementale ou encore d'un plan de formation commun.

Le rôle de l'exécutif est bien entendu primordial pour encourager une nouvelle stratégie RH.

Les mouvements de réforme territoriale (fusion, transfert) induisent des transformations clés pour les structures publiques, l'emploi et les personnels. Sans GPEC, les mobilités sont difficiles et peuvent cristalliser certaines situations ou avoir des répercussions sur l'emploi et les effectifs.

Pour autant, même si les enjeux sont partagés, une étude sur la GPEC menée en 2013-2014 a relevé la faible prise en compte de l'importance de cette dernière, voire même des freins à sa mise en place :

- ◆ Absence d'outils de gestion prospective,
- ◆ Freins géographiques et psychologiques (culture du secret),
- ◆ Une gestion quotidienne,
- ◆ Le difficile travail de conviction auprès des exécutifs locaux pour affirmer le rôle stratégique de la fonction RH.

Pour aller au-delà des freins, un protocole d'expérimentation et d'innovation managériale va être mis en place en Haute-Savoie, afin de penser l'avenir des métiers de la fonction RH. Des outils seront mis à disposition des collectivités. Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez vous adresser à Valérie BOUVIER qui pilote le projet, ou venir au pôle info du CDG 74 lors du **Forum des Collectivités le 20 octobre 2017 de 9h00 à 10h00**.



Emploi

Panorama de l'emploi territorial

Dans le cadre d'un projet de Master 2 « Droit Public, Administration des Collectivités territoriales », le CDG 74 a mené une étude statistique sur l'emploi territorial en Haute-Savoie.

Plusieurs points en ressortent :

Dans notre département, **la filière sociale a un fort besoin de recrutement** comparativement au national. Ainsi, le métier où l'on recrute le plus est animateur périscolaire (lié aux nouveaux rythmes scolaires). Nous pouvons ainsi relever une **corrélation entre les métiers en tension et les métiers qui recrutent** le plus.

OUTILS

Pour faire le comparatif, diverses données ont été utilisées : le panorama de l'emploi territorial 2016, les données sociales du FNCDG, ainsi que le logiciel AGIRE du CDG 74.

Haute-Savoie - Chiffres clés :

- 19 603 agents territoriaux en 2016
- 8.4 % en catégorie A
- 13.8 % en catégorie B
- 75 % en catégorie C
- 16 227 fonctionnaires (82.8%)

En découle le classement suivant en termes de filières :
- régional : technique, administrative, sociale,
- national : technique, administrative, médico-sociale.

Notons également que le taux de féminisation est plus élevée au Haute-Savoie : 62.5% contre 60 % pour la région Auvergne Rhône-Alpes. La moyenne âge est quand à elle équivalente (45 ans).

Enfin, le point le plus frappant de cette étude concerne la place importante que tiennent les **contractuels**. Ce sont eux qui assurent le **renouvellement des effectifs**. On relève en effet une absence de renouvellement pour l'ensemble des filières (sauf la filière animation). L'étude a mis en lumière que les fonctionnaires font plutôt des carrières longues (tendance à repousser le départ à la retraite), le renouvellement étant donc assuré par les contractuels. En revanche, ils ne font pas carrière dans la FPT, et n'impactent donc pas la pyramide des âges.

La CDG 74 participera à la CRE le 9 octobre 2017



Le 9 octobre 2017 la **Conférence Régionale de l'Emploi** fêtera ses 10 ans.

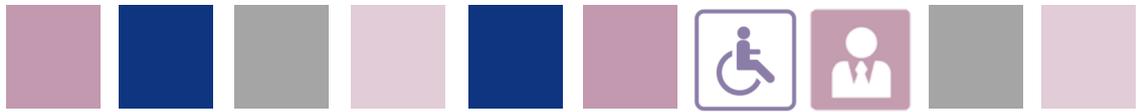
Rappelons que cet évènement, instaurée par la loi de février 2007, est un lieu d'échange et de débat sur les problématiques des ressources humaines des grandes collectivités de la région.

Lors de cette édition spéciale, les participants découvriront un programme très riche.

Les thèmes à l'ordre du jour concernent :

- ✓ Le panorama régional des concours et de l'emploi,
- ✓ La cohabitation entre contractuels et fonctionnaires,
- ✓ Le management.

Le Centre de Gestion 74 sera bien évidemment présent à cette manifestation !



Ressources Humaines

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF a pris effet le 1er janvier 2017, en remplacement du droit individuel à la formation (DIF).

Il permet à l'ensemble des agents publics d'acquérir, chaque année, des droits à formation dans la limite de 150 heures et ce sans condition d'ancienneté de service. Ces droits relèvent de l'initiative de l'agent et peuvent être utilisés dans le cadre de la construction de son **projet professionnel**.

Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2016 sont automatiquement transférés dans le CPF et peuvent dès à présent être utilisés en vue de bénéficier des nouvelles possibilités offertes par ce compte.

REPÈRES JURIDIQUES

Art. L. 6323-17 et art. L. 6323-4 du Code du travail

Art. R. 6323-4 du Code du travail

Loi n° 2014-288 du 5.03.2014 (JO du 6.03.2014)

Décret n° 2014-1120 du 2.10.2014 (JO du 4.10.2014)

Ce nouveau dispositif permet en effet **d'accéder à une offre de formation élargie et de qualité**. Un agent peut solliciter toute formation (diplômante, certifiante, professionnalisante) qui vise à mettre en œuvre un **projet d'évolution professionnelle**, lequel peut avoir pour objet de faciliter une mobilité fonctionnelle et/ou géographique, de mieux préparer un concours ou un examen professionnel ou encore de se réorienter professionnellement, y compris vers le secteur privé.

Handicap

Annecy Court pour Handisport

Comme chaque année, la ville d'Annecy organise cette manifestation autour du **Handisport**. Elle invite tous les Annécien(ne)s, amateurs ou non de course à pied, à se rendre sur la piste du **Parc des Sports** (1 rue Baron Pierre de Coubertin).

Le principe est simple : chaque participant à cette course réalise, à son rythme, la plus longue distance (tours de stade), sans temps de repos, et sans limite de temps. Les performances de chacun s'additionnent et chaque tour de stade est comptabilisé pour financer le handisport..... Des partenaires soutiennent la manifestation et s'engagent financièrement autour de cette action.

Aucune inscription préalable n'est nécessaire : on arrive et on court, c'est tout.

Cette manifestation est ouverte à tous : scolaires, entreprises, individuels, clubs sportifs etc. C'est une occasion gratuite et sympathique pour se retrouver autour d'une « bonne cause ».

L'édition 2016 a remporté un franc succès.

Cette année le CDG 74 a décidé d'y participer afin de promouvoir le handisport, et au-delà l'attention à porter aux personnes en situation de handicap.

Rendez-vous le **27 septembre de 8h à 20h au Parc des Sports**.





Semaine pour l'emploi des personnes handicapées : 13 - 19 novembre 2017



C'est en 1997 que l'ADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) a créé la **semaine pour l'emploi des personnes handicapées**. Au fil du temps, cette manifestation a pris une **envergure européenne**, mais son objectif reste le même qu'à ses débuts :

◆ **Sensibiliser** le grand public pour faire **évoluer** les mentalités, casser les préjugés,

◆ **Faciliter la rencontre** entre des employeurs et des personnes en situation de handicap.

En effet, ces dernières rencontrent toujours plus de difficultés que la moyenne à :

- ◆ Trouver un emploi,
- ◆ Evoluer professionnellement,
- ◆ Être maintenues dans l'emploi.



2 chiffres montrent bien cette réalité :

En France, le **taux de chômage des personnes en situation de handicap est de 19%** (contre un peu moins de 10% pour la moyenne nationale) ;

Toujours en France, la durée moyenne d'inscription à Pôle Emploi des chômeurs en situation de handicap est de 801 jours, contre 597 pour la moyenne nationale.

En 2017, en France, l'accent sera mis sur 2 dispositifs :

L'emploi accompagné : dispositif d'accompagnement au long cours vers ou dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique,

L'inclusion des jeunes diplômés en situation de handicap.

Par ailleurs, la manifestation sera relayée en Belgique, Italie et Espagne, au sein des ambassades de France sur ces territoires.



Concernant les collectivités affiliées au Centre de Gestion, un certain nombre sont accompagnées par la mission handicap dans le cadre de recrutements et de maintiens dans l'emploi. Ces actions sont soutenues par le **FIPHFP**, au travers de la **convention entre le CDG74 et cet organisme**.

Les **Rencontres départementales de la santé au travail** se dérouleront lors de cette semaine, et seront l'occasion d'une intervention du FIPHFP sur les **aménagements de poste**.

Parce que l'emploi des personnes handicapées reste un enjeu sociétal, parce que la forte démographie sur notre territoire, cumulée à l'allongement des carrières et au vieillissement de la population, génère une forte augmentation du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, la mission handicap reste à votre écoute pour vous accompagner.

CONTACT

Coordinatrice Handicap :

Anne FAUCONNET : 04 50 51 98 51
anne.fauconnet@cdg74.fr



Santé & prévention

La prévention des accidents de parcours

L'absentéisme dans les collectivités et dans la fonction publique est régulièrement évoqué et considéré comme **élevé**.

Les médias se font souvent le relai du taux d'absentéisme dans la Fonction Publique Territoriale. Sans explication, sans précision, les chiffres avancés n'ont pas de sens. Pour autant **l'absentéisme a un coût**. Il est donc important de repenser les caractéristiques des emplois qui pèsent dans cet absentéisme.

Sans revenir sur la pénibilité de bon nombre de métiers, la prévention des risques passe avant tout par une identification des profils de carrière des agents pour leur permettre des **reconversions avant d'atteindre le seuil de l'inaptitude**. Des outils existent : formation, coaching, accompagnement individuel ou collectif peuvent aider à anticiper les parcours professionnels.



La mobilisation de toute la hiérarchie est gage de réussite.

Avec l'allongement de la durée de travail, la prise en compte du vieillissement de la population active est nécessaire, et la prévention devient une obligation.

Offrir des parcours différenciés c'est aussi rendre agile les organisations de travail : c'est du gagnant-gagnant.

Lanceur d'alerte : procédure de signalement

Les communes de plus de 10 000 habitants, les départements et les régions, ainsi que les EPCI à fiscalité propre regroupant au moins une commune de plus de 10 000 habitants doivent avant le 1er janvier 2018 instaurer une procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte (Décret du 19 avril 2017).





Rencontres départementales de la santé au travail

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
dans les collectivités territoriales de Haute-Savoie

AU PROGRAMME

8h30 - 9h : Accueil et découverte des stands*

9h - 9h15 : Déjeuner d'ouverture

9h15 - 10h15 : Les différentes possibilités d'aménagement de poste avec aides matérielles ou humaines - présentation du PPRE* + retour d'expérience d'une collectivité

10h15 - 10h45 : L'ergonomie : une ressource pour les situations complexes

10h45 - 11h15 : Pause et accès aux stands

11h15 - 11h45 : Sofaxis : la démarche de prévention des accidents

11h45 - 12h30 : Le nouveau plan de prévention des addictions 2017-2020 + retour d'expérience d'une collectivité

12h30 - 12h45 : Conclusion

12h45 - 13h : Accueil par notre partenaire Sofaxis

13h30 - 15h : Accès aux stands

* Les stands de prévention proposent des leviers ou services en lien avec la santé au travail et/ou prévention des risques en entreprise

INFOS PRATIQUES

16 novembre 2017

De 8h30 à 15h

Salle de l'Agora
42 Avenue de la Gare
74130 Bonneville

Inscriptions obligatoires avant le 27 octobre

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie
5, rue de la République, CS 30 138, 74000 Annecy

Les **rencontres départementales** sont le rendez-vous annuel fixé par le pôle santé du CDG 74 aux collectivités pour évoquer **l'actualité de la prévention des risques**.

Cette journée d'animation autour de la **prévention** est ouverte à toutes les personnes, fonctionnaires ou élus, désireuses de s'impliquer dans les différents dossiers de la prévention des risques.

La participation à ce salon permet aux participants de prendre connaissance de **produits et outils** en rapport avec la prévention, de demander des **conseils** auprès de professionnels présents et de bénéficier des informations relatives aux **actualités** de la prévention grâce aux nombreux **conférences** proposées.

Cette année, les thématiques abordées seront consacrées aux **aménagements** de poste, à **l'ergonomie** avec l'intervention d'un ergonome, ainsi qu'à **l'addictologie**.

De nombreux professionnels seront à votre écoute pour vous conseiller aux mieux.

Rendez-vous le **16 novembre**, Salle de l'Agora, à **Bonneville**, de **8h30 à 15h**.
Inscription préalable auprès du CDG 74.

Venez nombreux !

16 NOVEMBRE 2017
DE 8H30 À 15H
SALLE DE L'AGORA
BONNEVILLE

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie
CDG 74
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
dans les collectivités territoriales de Haute-Savoie

Inscription gratuite

Sofaxis
Inscriptions préalables obligatoires
Conférences le CDG 74
FHTP

Journée sans tabac

Le Ministère de la Santé lance pour la deuxième année le **mois sans tabac** à partir du **1er novembre 2017**.



Le mois sans tabac est un défi collectif qui vise à aider les fumeurs qui le souhaitent à arrêter de fumer pendant 30 jours consécutifs. L'objectif est d'amener les personnes vers un arrêt définitif.

Pour participer au défi, il suffit de s'inscrire sur **tabac Info Service** afin de bénéficier gratuitement d'un **accompagnement quotidien**.

Déroulement de l'action :

- ♦ Septembre : information des professionnels de santé et des partenaires,
- ♦ Octobre : incitation du grand public à s'inscrire,
- ♦ Novembre : accompagnement des participants.

Comment faire pour s'inscrire ?

Dès le mois de septembre, vous pouvez commander votre kit d'aide à l'arrêt sur www.tabac-info-service.fr

CHIFFRES CLÉS

30% de la population consomme du tabac et touche près d'un jeune sur trois âgés de 15 à 19 ans.
La moitié des fumeurs déclarent pourtant avoir envie d'arrêter



Carrières

Prochaines rencontres statutaires

Les **12 et 17 novembre** se tiendront quatre nouvelles sessions des **Rencontres statutaires** organisées par le CDG74 :

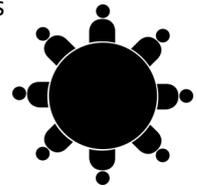
- ♦ à Archamps le **jeudi 12 octobre 2017** le matin de 8h30 à 12h ou l'après-midi de 13h30 à 17h00 (Technopôle/ 74160 ARCHAMPS),
- ♦ à Meythet le **mardi 17 octobre 2017** le matin de 8h30 à 12h ou l'après-midi de 13h30 à 17h00 (Salle Météore – MEYTHET / 74966 ANNECY)

Ces quatre demi-journées seront dédiées aux points suivants :

- ♦ **Points réglementaires** (PPCR, RIFSEEP, compte personnel de formation),
- ♦ **Actualités jurisprudentielles**,
- ♦ **Elections professionnelles** et renouvellement général des **instances consultatives** en 2018,
- ♦ Présentation du **Pôle Carrières et Expertise Juridique**.

Sont conviés à ces réunions, les secrétaires de mairie, les directeurs généraux des services et les agents en charge de la gestion du personnel.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 04 octobre 2017. Venez nombreux !



Temps d'infos retraite

Dans le cadre de la campagne 2018 du Droit à l'information (DAI), le portefeuille du service **Simulation de calcul** de votre espace personnalisé du site de la CNRACL est désormais alimenté des données carrières de vos agents nés en **1953, 1958** et en **1963**.

Par conséquent, il vous appartient de **vérifier et/ou compléter les données familiales et carrières des dossiers de simulations de calcul des agents concernés**. Ils recevront ainsi en **2018** une **Estimation indicative globale (EIG) actualisée**.

Nous vous rappelons que la qualité des EIG dépend de la parfaite complétude de ces données carrières.

Le Droit à l'information, c'est aussi l'envoi des Relevés individuels de situation (RIS).

Le service **Gestion des comptes individuels retraite** vous permet de compléter, **si nécessaire**, les données carrières de vos agents destinataires d'un RIS en 2018. (*Depuis votre espace personnalisé, cliquer sur « Accès aux services », choisir le service 'Gestion des comptes individuels retraite' puis 'Consulter un compte individuel retraite'*).

Nous vous rappelons également que si des anomalies ont été détectées à la suite du traitement de votre DADS, vous devez effectuer les corrections nécessaires.

Le service « Retraites » du CDG se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.



Focus sur les missions du juriste statutaire

Juriste au Conseil Général de l'Isère, puis à la ville de Lyon et enfin à la Métropole de Lyon, **Théo Belmont** a intégré le pôle Carrières et expertise juridique du CDG 74 le 28 septembre dernier.

Titulaire d'un master « Droit de l'action économique des collectivités territoriales », la carrière de Théo Belmont s'est toujours déroulée au sein de la fonction publique territoriale, que ce soit au sein d'un service du personnel, d'un service urbanisme ou juridique.

En tant que juriste statutaire, les missions qui lui sont confiées sont les suivantes :

- ◆ Assurer la **veille juridique et statutaire**, gérer la **documentation** et les **abonnements**,
- ◆ Rédiger et diffuser des **notes** en lien avec l'actualité, mais aussi des notes d'information après avoir identifié les besoins des collectivités et établissements affiliés au CDG,
- ◆ **Traiter les questions RH** au-delà de la gestion des carrières, effectuer des recherches et réaliser des analyses juridiques.

Elections professionnelles 2018 et renouvellement des instances consultatives

C'est un évènement qui doit se préparer dès 2017 pour les collectivités et le Cdg74 !

Le **mois de décembre 2018** sera en effet marqué par les opérations électorales qui permettront le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires (CAP), Comités techniques (CT), Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT) - si toutefois ces derniers n'intègrent pas les CT.

Par ailleurs, les **Commissions Consultatives Paritaires (CCP)**, « petites sœurs » des CAP, verront enfin le jour après plusieurs années d'annonces. Elles traiteront des situations individuelles des agents contractuels de droit public. Tout comme les CAP, il existera une CCP par catégorie hiérarchique (A, B et C).

Conformément à la réglementation, le nombre de sièges s'appréciera au regard du nombre d'agents présents au **1er janvier 2018**.

Comme lors du précédent scrutin de 2014, les opérations préparatoires, notamment l'édition des listes d'électeurs, seront gérées à partir du logiciel Agirhe.

Enfin, un décret est déjà paru en juillet sur le thème de la parité : les listes de candidats devront en effet observer une répartition correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein des différentes instances.

Qui pourra voter aux scrutins des CCP ?

Les agents contractuels en activité, en congé rémunéré ou parental bénéficiant d'un CDI ou d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois, ou d'un contrat reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois.

Le champ de compétences des futures CCP

- Procédure de licenciement : la CCP sera consultée préalablement aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai
- Procédure de reclassement : l'autorité territoriale portera à la connaissance de la Commission les motifs qui, le cas échéant, empêchent le reclassement de l'agent
- Procédure disciplinaire : toute décision individuelle relative aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme. Dans ce cas, les CCP siègeront en Conseil de discipline
- Droit syndical : décisions individuelles relatives au non renouvellement du contrat des personnes investies d'un mandat syndical
- Saisines à la demande de l'agent contractuel : révision du compte rendu de l'entretien professionnel, refus opposé à une demande de temps partiel ou de télétravail, 2^e refus successif d'une action de formation...



Espace collectivités

Ville d'Annemasse : adhésion au Socle Commun du CDG 74

La Ville d'Annemasse, collectivité non affiliée, est adhérente au Socle indivisible du Centre de Gestion depuis le 1er janvier 2016.

Il s'agit d'une **offre de services en matière de ressources humaines et d'un accompagnement global et d'appuis spécialisés** dans différents domaines.



La Ville adhère à 5 d'entre eux :

- secrétariat de la Commission de Réforme,
- secrétariat du Comité Médical,
- instruction du dossier des médailles communales des élus et des agents,
- expertise juridique,
- entretien exploratoire pour les agents souhaitant suivre un atelier de la mobilité.

Le recours aux services du CDG 74 pour l'instruction du dossier des médailles communales des élus et des agents est en place depuis 2015.

L'adhésion à ce Bouquet de Services se fait par voie d'une convention conclue entre la collectivité et le Centre de Gestion avec une contribution liée à cette prestation correspondant à un pourcentage de la masse salariale.

Quel intérêt pour la collectivité ?

Le CDG 74 intervient surtout en conseil et en validation.

L'aspect humain tient une place importante dans la décision qui a poussé la Ville à adhérer à ce service.

- ◆ Sur une année, la ville d'Annemasse transmet plus d'une vingtaine de dossiers à la Commission de Réforme et au Comité Médical.

Au travers de cette collaboration avec le CDG 74 sur ces questions de santé, le service RH de la Ville a pu construire des liens très intéressants avec cette structure grâce à des contacts téléphoniques directs pour s'entretenir sur les différents dossiers des agents.

Par ailleurs, passer par les services du CDG 74 apporte un regard plus neutre dans le traitement des dossiers. Cet élément est important pour le dialogue social au sein de la collectivité.



♦ L'apport des Ateliers de la Mobilité est également apprécié.

L'approche pluridisciplinaire (bilan de compétences, entretien exploratoire, etc.) prenant en compte le contexte de la collectivité et de l'agent est intéressante, car elle ne se limite pas à un simple outil technique.

A ce jour, une dizaine d'agents ont suivi ces ateliers depuis leur mise en place.

Des changements de poste, de service ont pu en découler.

Là aussi, l'accompagnement par une personne extérieure est intéressant pour des situations d'usure professionnelle, de volonté de changement, situations face auxquelles l'employeur a besoin d'un regard totalement objectif.

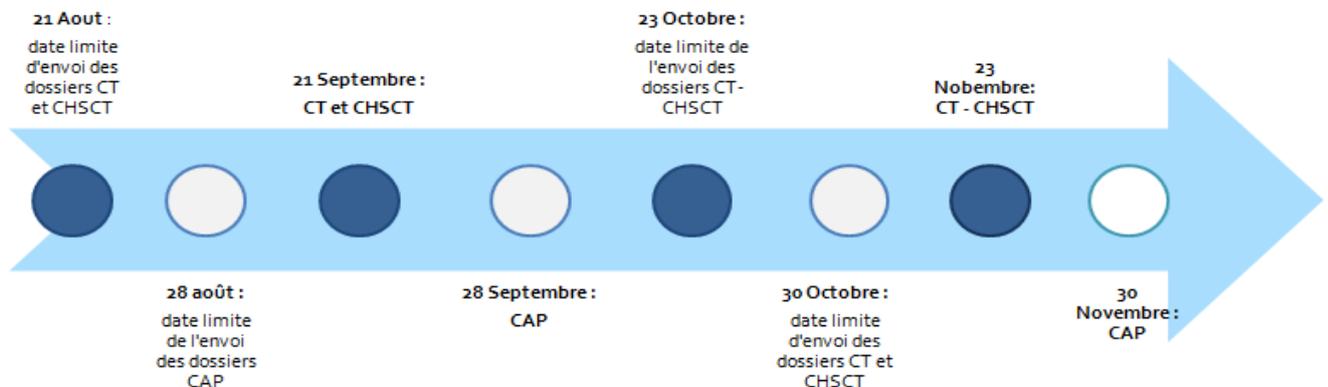
♦ Le service d'expertise juridique est également régulièrement sollicité, soit directement par téléphone, ou par message électronique. Les conseils donnés sont toujours pertinents, documentés et sont une aide précieuse pour la prise de décision dans des dossiers souvent «sensibles».

♦ Dernier «plus» : en tant que collectivité non affiliée, cette adhésion a permis à la Ville de renforcer les liens avec le CDG 74 et d'aboutir à des relations presque comparables avec ceux d'une collectivité affiliée : contacts beaucoup plus réguliers, meilleure connaissance des acteurs dans les deux structures, etc.

Ces contacts s'étaient déjà initiés au fil de rencontres avec la Direction du CDG74 pour la mise en place du Bouquet de Services.

Calendrier et Infos

Calendrier des manifestations et autres réunions



LÉGENDE :

CT : Comité Technique

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

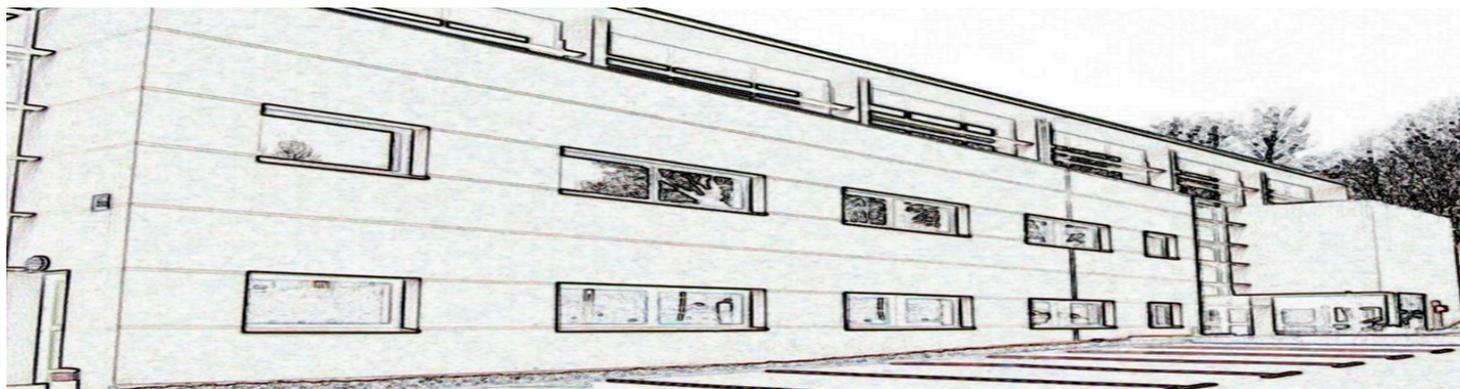
CAP : Commission Administrative Paritaire

CM : Comité Médical

CR : Commission de Réforme



Retrouvez tous nos évènements et manifestations sur notre site internet !



Informations & horaires d'ouverture du Centre de Gestion de la Haute – Savoie

Horaires : Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h00

Le vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30

Téléphone : 04 50 51 98 50 / **Fax** : 04 50 45 52 34

Courriel : cdg74@cdg74.fr

Adresse : 55, rue du Val Vert -
CS 30 138 SEYNOD - 74600 ANNECY



Accès au Pôle Santé au Travail

Adresse : 89, rue du Val Vert - CS 30 138 SEYNOD -
74600 ANNECY

(Attention, adressez vos courriers au 55, rue du Val Vert, à l'adresse indiquée ci-dessus)

Tel : 04 50 51 86 70

Sonnez pour annoncer votre arrivée



Site internet

Découvrez toutes nos actualités et de nombreux documents sur notre site internet : www.cdg74.fr



Directrice de la publication

Valérie BOUVIER

Ont participé à ce numéro

La direction du Centre de Gestion, Margot HOFSTETTER, chargée de communication, et les pôles du CDG74.

Crédit photos et images : Freepik

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux ...



@cdg74



Centre de Gestion 74



Centre de Gestion 74



Centre de Gestion 74

... et suivez en temps réel nos actualités, présences aux événements et formations, et l'évolution des offres d'emploi du territoire !